

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 juillet 2018

Communiqué de presse

Rappel de produits surgelés contenant du maïs susceptible d'être contaminé à la Listéria

À la demande des autorités nationales et européennes, l'entreprise GREENYARD a été sommée de procéder au retrait et au rappel de légumes surgelés (notamment du maïs) fabriqués dans un de ses sites en Hongrie.

En Martinique, les contrôles réalisés par les agents du Pôle C de la DIECCTE ont permis d'identifier la mise en vente des produits surgelés concernés suivants :

- Mélange mexicain (sachet de 1kg) à marque LEADER PRICE
- Mélange mexicain (sachet de 1kg) à marque D'AUCY
- Mélange caraïbe (sachet de 1kg) à marque D'AUCY
- Poêlée gourmande : Chili con carne - Boulettes de bœuf (sachet de 900g) à marque CARREFOUR
- Poêlée gourmande : poêlée de riz au poulet et aux champignons (sachet de 900g) à marque CARREFOUR

Il est recommandé aux personnes qui détiendraient les produits concernés de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés. En cas de consommation, les autorités sanitaires rappellent que le suivi de règles d'hygiène simples lors de la préparation des aliments permet d'éviter la contamination (notamment pour les aliments consommés à chaud, une température interne supérieure à 70°C est recommandée).

Ces recommandations sanitaires sont consultables sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé à l'adresse : <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/listeriose>

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972

Pour plus d'informations sur le rappel cliquez sur :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/rappel-legumes-surgeles-en-provenance-hongrie-dgccrf-surveille-bonne-application-procedure>

Pour plus de renseignements pour ce qui concerne la Martinique, vous pouvez contacter le Pôle Concurrence Consommation et Répression des Fraudes de la DIECCTE :

972.polec@dieccte.gouv.fr

Contacts réservés aux médias :

*Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972